

Paris, le 22 octobre 2009

Madame le Maire et Chère Collègue,  
Monsieur le Maire et Cher Collègue,

Dès le mois de juin, l'Association des Maires de France a appelé l'attention du Gouvernement sur la prise en compte des dépenses d'investissement engagées cette année par les collectivités locales au titre du plan de relance, mais dont le règlement pourrait difficilement intervenir avant la fin décembre.

En effet, certaines de ces dépenses ne pourront vraisemblablement pas être réglées à cette date, pour différentes raisons indépendantes de la volonté des élus.

Ce décalage dans le calendrier risquait de remettre en cause le versement anticipé du FCTVA pour les années suivantes. Or, il convient de souligner que quelques 20 000 collectivités (dont 17 140 communes) ont signé une convention avec l'Etat au titre de ce dispositif.

Au nom de l'AMF, j'avais demandé au Gouvernement d'apporter une réponse concrète aux préoccupations que vous avez été nombreux à exprimer.

A l'occasion de la séance des questions au Gouvernement qui s'est tenue à l'Assemblée nationale le 21 octobre, j'ai interrogé M. Patrick DEVEDJIAN, Ministre chargé du plan de relance, sur la suite qu'il entendait donner à notre démarche.

Dans sa réponse, le Ministre a salué l'engagement des collectivités locales dans le plan de relance à hauteur de 54 milliards d'euros d'investissement (soit une progression de 55 % par rapport aux années antérieures).

Le Ministre m'a indiqué que le gouvernement proposera, dans le projet de loi de finances, une disposition consistant à ce que les dépenses ayant fait l'objet d'un engagement caractérisé (par exemple sous forme d'un ordre de service) au cours de l'année 2009 soient prises en compte, quand bien même elles ne seraient effectivement mandatées qu'en 2010.

Ainsi, les collectivités qui se seront mobilisées pour investir davantage en 2009 percevront de façon pérenne le FCTVA au cours de l'exercice suivant.

Je tenais à vous en informer immédiatement.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire et Chère Collègue,  
Monsieur le Maire et Cher Collègue, l'expression de mes  
sentiments les meilleurs.

Jacques PÉLISSARD  
Président de l'AMF